AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2890
FR0012616852-FS1265

22 décembre 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CERENIS THERAPEUTICS HOLDING

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 décembre 2016, la société JP Morgan Asset Management (UK) Limited[1] (60 Victoria Embankment, Londres, EC4Y 0JP, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients sous mandat, a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 décembre 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CERENIS THERAPEUTICS HOLDING, et détenir, pour le compte desdits clients, 1 059 647 actions CERENIS THERAPEUTICS HOLDING représentant autant de droits de vote, soit 5,92% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions CERENIS THERAPEUTICS HOLDING hors marché.

[1] Contrôlée par la société JP Morgan Asset Management Holdings Inc.
[2] Sur la base d'un capital composé de 17 898 263 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.